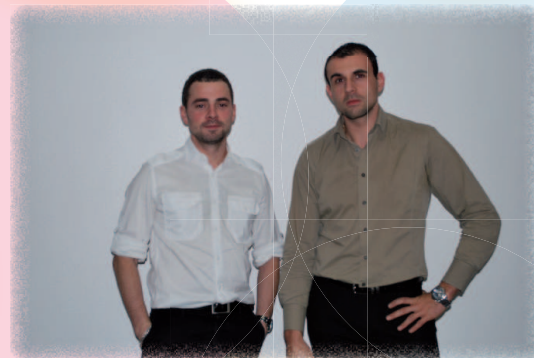
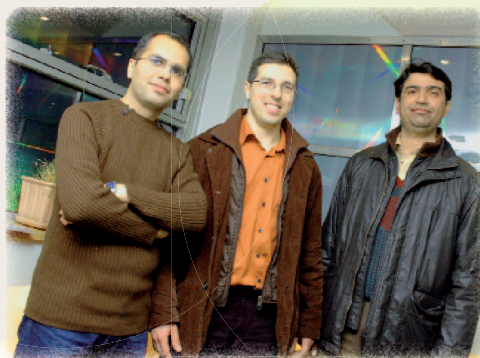




RAPPORT D'ACTIVITÉ

2010



INTRODUCTION

Labellisé en juillet 1999 dans le cadre de l'Appel à Projet du Ministère de la Recherche de mars 1999, l'Incubateur Régional d'Auvergne **BUSI a pour objectif d'accroître le nombre de créations d'entreprises innovantes et de valoriser les compétences et les projets issus des laboratoires de Recherche de la région Auvergne.**

Il a été reconduit dans ses missions en 2010 suite à un audit du financeur principal le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur la période mai-septembre 2009,

Depuis août 2009, le Professeur Philippe DULBECCO, Président de l'Université d'Auvergne, est le Président de l'incubateur d'Auvergne.

L'ensemble des champs couverts par la recherche auvergnate sont représentés au sein de BUSI, par la présence de ses membres fondateurs¹. Partie prenante des deux dispositifs de consolidation des projets innovants, **en amont Auvergne Valorisation (2006), ainsi qu'en aval Innovergne (2007)**, l'action de l'incubateur BUSI s'inscrit depuis son origine au sein des dispositifs locaux d'aides et de financements de la création d'entreprises innovantes.

Depuis sa création et au 1er janvier 2011 :

BUSI fête son 100ème projet fin 2010

321 projets ont été examinés par BUSI

100 projets sont entrés en incubation

60 entreprises ont été créées,

dont 48 en activité (80% de survie)

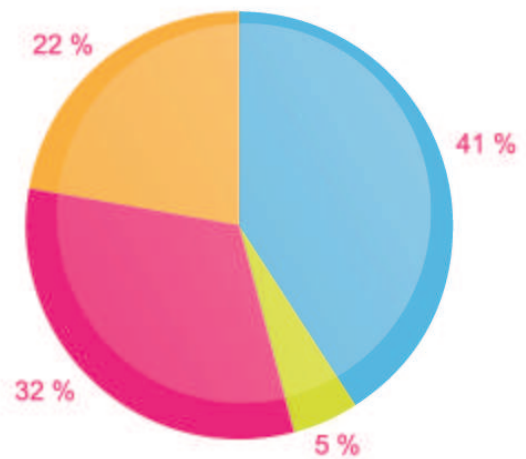
Représentant 262 salariés

26 projets sont officiellement arrêtés (26% des projets) :

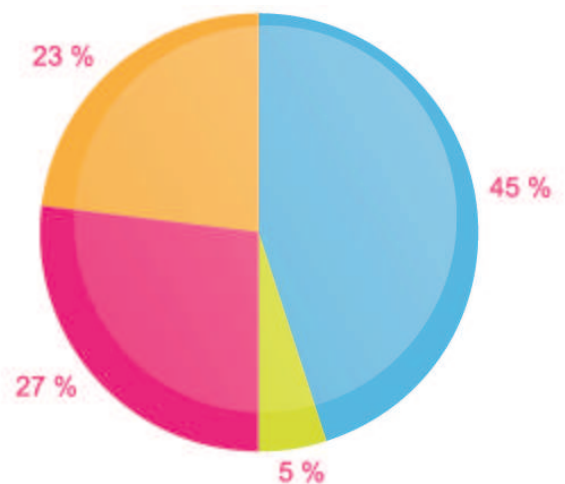
- L'absence de réel porteur de projet pour assurer la direction de la future entreprise, un verrou technologique, ainsi qu'une impossibilité juridique de créer, non révélée au moment de l'agrément, constituent les trois facteurs d'échec dominants sur la période, justifiant la fin de l'incubation de 17 projets (17% des projets).

- 9 porteurs agréés n'ont jamais donné suite à la proposition du contrat d'incubation.

Répartition des projets :



Répartition des créations :



¹ Université d'Auvergne, Université Blaise Pascal, Centre Jean Perrin, INRA, IFMA, VetAgro Sup, Conseil Régional Auvergne, Clermont Communauté.



INTRODUCTION

Pour l'année 2010, et dans le cadre des travaux préparatoires aux appels à projets du Grand Emprunt, les pouvoirs publics en Auvergne ont engagé **une réflexion visant à optimiser le système régional d'accompagnement à l'innovation, en vue de l'étude du projet MEI (Maison de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation) et de la réponse à Appel d'Offre SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologie).**

Dans ce contexte, BUSI a fait l'objet d'un audit de la part du cabinet Scenaris, à l'instar d'Auvergne Valorisation et de CASIMIR.

Par ailleurs, **BUSI a co-rédigé avec le PRES Clermont Université la réponse à Appel d'Offre sur les Pôles de l'Entrepreneuriat Etudiant en mai 2010 -Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche / Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi -**

Le projet Pôle de l'Entrepreneuriat Etudiant Auvergne a été labellisé par les ministères de tutelle en septembre 2010.

Le Pôle est aujourd'hui soutenu en région par une vingtaine de partenaires institutionnels et privés, ainsi que par le Conseil Régional d'Auvergne et Clermont Communauté.

2010 EN BREF

Comité Innovergne

